



John Tlumacki/The Boston Globe via Getty Images; Emma McKoy/la trompette

Ce que révèle l'annulation du procès Clancy

- Joel Hilliker
- [07/09/2026](#)

Onze jurés auraient été prêts à l'acquitter. Une page de financement participatif a déjà levé 800 000 \$ pour la célébrer.

Vendredi, un juge du Massachusetts a prononcé l'annulation du procès dans l'affaire de Lindsay Clancy, l'infirmière qui a admis avoir étranglé ses trois enfants – Cora, 5 ans ; Dawson, 3 ans ; et Callan, 8 mois – dans le sous-sol de son domicile familial en 2023.

- Après 38 heures de délibération sur sept jours, le jury a déclaré au tribunal qu'il ne parvenait pas à un verdict unanime. L'avocat de la défense, Kevin Reddington, a affirmé que 11 jurés étaient enclins à considérer Clancy comme non responsable pénalement en raison d'une psychose post-partum.

Un juré, un homme, n'était pas d'accord. La défense souhaitait son départ. Reddington a demandé à la plus haute juridiction du Massachusetts de révoquer le juré récalcitrant et de terminer les délibérations avec un suppléant. Sa requête accusait le juré de partialité à l'encontre des personnes atteintes de « maladies mentales invalidantes ».

- Le tribunal a refusé. Le procureur de district décide maintenant s'il convient de la rejurer.

Le verdict, parmi les personnes rassemblées devant le palais de justice, n'a jamais été remis en question. Des centaines de partisans ont manifesté sur place tout au long du procès, certains collectant plus de 800 000 dollars pour Mme Clancy, en scandant qu'ils l'aimaient.

- La culpabilité de Mme Clancy est certaine. Elle a plaidé coupable aux meurtres. Un psychologue a attesté de la préméditation. Pourtant, une partie visible et bruyante du pays a décidé qu'une mère qui étouffe ses propres enfants ne mérite ni horreur ni punition, mais de la compassion et du soutien.

Cette affaire met pleinement en évidence à quel point nous nous égarons moralement lorsque, comme Ève dans le jardin, nous remplaçons la définition de Dieu du bien et du mal par la nôtre.

- Tout au long de la Bible, Dieu dit que l'avortement est un meurtre. Les gens n'étaient pas d'accord. Tout d'abord, ils ont estimé que l'avortement était acceptable dans de rares cas, comme le viol. Puis ils ont dit : à tout moment au cours du premier trimestre. Puis jusqu'à la naissance. Ils ont défendu l'avortement comme un droit inaliénable, une liberté vertueuse.

- Dépourvus d'affection naturelle, ils ont ensuite défendu l'infanticide : les démocrates ont bloqué à l'unanimité les protections juridiques pour les bébés qui survivent à des avortements ratés.

La dépression post-partum existe effectivement. Or, l'idée que cela efface la culpabilité d'avoir assassiné des enfants, et que la mère doit être encouragée plutôt que condamnée, est moralement indigne. Elle met en évidence une maladie morale, et l'amplifie.

- Des procès pour meurtre similaires, menés précédemment, se sont soldés par le placement des mères dans des hôpitaux publics plutôt qu'en prison, en raison d'une psychose post-partum. Mais ces affaires ont suscité l'horreur, et non pas des foules qui collectaient des fonds et scandaient publiquement leur amour.
- Et une mère de Durham, en Caroline du Nord, a depuis été inculpée pour le meurtre de son fils ; son avocat a cité l'affaire Clancy pour sa défense.
- L'Internet est inondé de mères émotionnellement perturbées qui font preuve d'empathie pour des sentiments dérangés et meurtriers.

La vie humaine est sacrée aux yeux de Dieu. Le fait de raisonner à partir de la connaissance du bien et du mal a véritablement des conséquences cauchemardesques. La maladie morale qu'elle provoque s'est métastisée dans notre société, déstigmatisant un éventail croissant d'actes véritablement méchants.

La seule solution est de revenir aux lois parfaites et justes de Dieu.